Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 59 (1933)

Heft: 24

Artikel: Un nomogramme pour la formule de Strickler

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-45692

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

« L'installation, dont la fig. 1 est une représentation schématique, est en marche, dit M. Schereschewsky, depuis le début de l'hiver 1931. Elle a fonctionné très régulièrement pendant une saison entière, et a pu, dès cette première saison, faire face sans effort à des froids de — 8°, dépassant le minimum normal (— 5°).

» La main-d'œuvre est entièrement supprimée.

» Dans la chaufferie, propreté et clarté absolues, encombrement minimum, plus d'approvisionnement de combustible.

» Il n'est utilisé absolument que du courant de nuit, entre 21 h et 7 h. du matin. De plus, ce courant est utilisé sans gaspillage. Les avantages de ce mode de chauffage sont spécialement sensibles aux demi-saisons, quand il suffit de faire circuler de l'eau aux environs de 35°. A pareille époque on peut rester plusieurs jours, et jusqu'à une semaine entière, sans recharger l'accumulateur. Par conséquent, on ne consomme que des quantités de courant extrêmement réduites.

» En résumé, ce mode de chauffage s'est révélé comme étant le mode de chauffage électrique le plus économique, parce qu'il comporte uniquement l'emploi du courant de déchet, tout en évitant complètement les gaspillages. Pour l'usager, il associe d'une manière particulièrement heureuse, tous les avantages de régulation et d'automatisme de l'électricité à ceux de la distribution par radiateurs à eau chaude. »

Les deux diagrammes fig. 2 et 3, de régulation par thermostats, attestent la souplesse de cette méthode d'où découle son aptitude à économiser des dépenses de chaleur.

Accumulation centrale « sèche ». — Au lieu de procéder par accumulation centrale « humide », on peut procéder par accumulation centrale « sèche », l'accumulateur de chaleur n'étant plus de l'eau, mais des briques réfractaires. Comme, dans ce cas, une installation de climatisation peut être associée au poêle central à accumulation, « l'air qu'on envoie dans la pièce n'est pas celui qui vient de traverser les briques brûlantes, mais un mélange de celui-ci avec de l'air frais, mélange dont la température est soigneusement et automatiquement

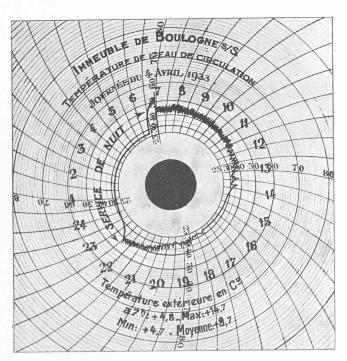


Fig. 3. — Diagramme de régulation, par le thermostat, de la température de l'eau chaude envoyée aux radiateurs, au cours de la journée du 4 avril 1933.

contrôlée et maintenue constante par des thermostats. Cet air est, en outre, filtré et « humidifié » ».

Conclusions. — « Les procédés que nous venons de décrire, conclut M. Schereschewsky, résolvent le problème du chauffage électrique au moyen de l'accumulation du courant de déchet, à l'exclusion du courant de jour ou de pointe. La chaleur accumulée est restituée, pratiquement sans perte aucune, même après plusieurs jours.

» Au cours de cette restitution, elle est, grâce à deux réglages thermostatiques superposés, utilisée avec le maximum d'économie.

» Il ne semble donc pas qu'il y ait actuellement de procédé de chauffage électrique dont les dépenses annuelles d'exploitation soient plus faibles et le confort plus grand. L'expérience montre que nombreux sont déjà les secteurs de distribution, surtout dans les régions accidentées et pour des bâtiments isolés (sanatoria, hôpitaux, etc.) où le prix d'exploitation ainsi obtenu se compare raisonnablement à celui du chauffage au charbon et correspond à un service beaucoup plus simple, plus confortable et entièrement automatique.

» Les consommations de courant de nuit ainsi assurées au fournisseur d'énergie électrique sont élevées et de l'ordre du million de kWh par an, pour un sanatorium de dimensions normales.

» L'ensemble de ces caractères justifie donc l'attention que suscitent ces nouveaux procédés aussi bien chez les usagers que chez les producteurs et distributeurs d'électricité.»

Un nomogramme pour la formule de Strickler.

La formule que *Ph. Gauckler* avait mise sur pied pour exprimer les résultats d'une de ses séries de recherches sur le Mississipi ¹ est devenue d'application courante depuis qu'*A. Strickler* en a démontré la valeur d'ordre général, tant pour les canaux à ciel ouvert que pour les conduites forcées, sur la base de la plupart des résultats d'essais connus et publiés en 1923 ².

Sous sa forme générale

$$V_m = k \cdot \Re^{\scriptscriptstyle 2/_{\scriptscriptstyle 3}} \cdot J^{\scriptscriptstyle 1/_{\scriptscriptstyle 2}}$$

 V_m étant la « vitesse moyenne » en m/sec, dans la section du canal ou de la conduite, normale à l'axe longitudinal et correspondant à un régime d'écoulement uniforme, en alignement droit ;

R le «rayon hydraulique», soit le quotient de la section d'eau, en m², par le périmètre mouillé, en m;

J la pente de la «ligne d'énergie », soit la perte de charge par unité de longueur de l'axe du canal ou de la conduite, correspondant à la vitesse V_m;

k désigne alors le facteur de rugosité moyen de Strickler, pour diverses catégories de parois, de même nature sur tout le périmètre mouillé d'un profil invariable le long de l'axe du canal.

Bien que le calcul à l'aide d'une règle donnant les carrés et les cubes en regard de la base, ou d'une règle permettant d'estimer d'emblée une puissance fractionnaire s'établisse facilement, on a sous les yeux plus vite et mieux les résultats qui permettent de faire, en tâtonnant, le choix des données, quand on représente la relation graphiquement, par exemple

^{1 «} Annales des Ponts et Chaussées », 1868.

² «Beiträge zur Frage der Geschwindigkeitsformel», etc. (Publication du Service fédéral des Eaux à Berne, actuellement épuisée), voir Bulletin technique, 1923, No 26, p. 315.

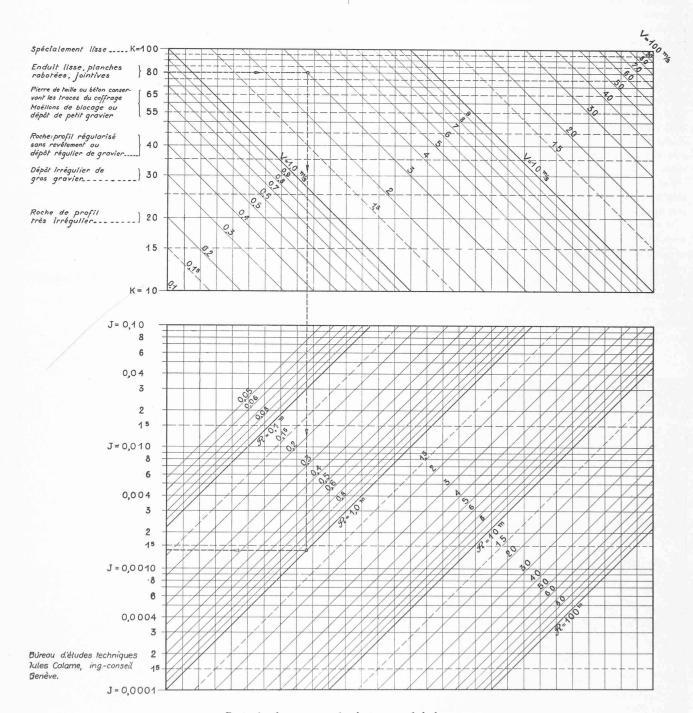
sous la forme d'un double abaque logarithmique exprimant l'égalité qui précède sous la forme

$$\log\,V_m - \log\,k = rac{2}{3}\log\Re\, + rac{1}{2}\log\,J$$
 Jules Calame.

Dans le cas particulier où l'écoulement remplit entièrement un profil de section circulaire, ainsi dans le cas d'une conduite forcée ordinaire, on peut, en un abaque analogue à celui-ci (voir Schweizerische Bauzeitung, N° du 25 mars 1933, p. 139) exprimer la perte de charge, par unité de longueur et pour un diamètre donné, directement en fonction du débit d'écoulement uniforme 1.

A ce propos, un correspondant occasionnel à exprimé dans cette revue (N° du 24 juin 1933, p. 164) le désir de voir préciser la valeur de k, plus que cela n'a été le cas jusqu'ici, pour divers types de galeries revêtues ou non. C'est un problème d'un autre ordre, déjà effleuré (Cf. Bulletin technique, 1926, N° 7, p. 79) et si M. Ch. Jaeger lui trouve une solution plus satisfaisante, il s'acquerra sans aucun doute un nombre inusité de lecteurs.

 1 L'abaque ci-dessous et le tirage à part de l'article de la « $S.\,B.\,Z.$ » sont envoyés franco, contre versement de Fr. 0.65 pour le premier et Fr. 1.15 pour le second, au compte de chèque postal I. 4151, J. Calame, Genève.



Perte de charge en m de chute par m¹ de longueur dans un canal ou une conduite de section constante, d'après Strickler.